



## Communiqué de presse

### **L'économie réclame une loi sur le marché de l'électricité plus favorable**

economiesuisse déplore que le Conseil national ne se soit pas prononcé en faveur d'une ouverture du marché intégrale compatible avec l'UE. La solution qui s'amorce, avec un marché partiellement protégé, comporte des risques considérables de distorsion de concurrence et de discrimination. Mais si ce compromis peut permettre d'éviter un référendum, economiesuisse est prête à aller dans ce sens. Il est important de lever les incertitudes qui pèsent encore sur les prochaines étapes et de permettre à la Suisse de combler le retard considérable qu'elle a sur l'UE en matière d'ouverture du marché.

economiesuisse continue de rejeter les nouvelles taxes et subventions en faveur des énergies renouvelables. Le fait que l'on ne puisse chiffrer l'ampleur des coûts supplémentaires qui en résulteraient laisse songeur. Aucune limite supérieure n'a été fixée aux coûts en matière d'appels d'offres pour l'énergie hydraulique, d'utilisation rationnelle de l'énergie et de prélèvements pour les énergies renouvelables. Si l'on ajoute le modèle de cautionnement et celui de rétribution de l'électricité provenant de la combustion de déchets décidé le même jour, les consommateurs peuvent redouter d'importantes hausses de prix. C'est pourquoi economiesuisse insiste pour que les surcoûts par rapport à la situation actuelle soient épargnés à l'économie. Aujourd'hui déjà, les PME et les entreprises des arts et métiers connaissent des prix de l'énergie supérieurs de 30% à ceux pratiqués dans la concurrence européenne. Comme c'est le cas dans d'autres pays européens, les gros consommateurs et les entreprises à forte consommation d'énergie doivent logiquement être libérés d'éventuelles nouvelles charges.

La question de la régulation des prix du réseau n'a pas trouvé beaucoup d'écho au sein de la commission, ni en plénum. Or elle est déterminante pour exploiter les avantages de l'ouverture du marché. economiesuisse s'engagera pour que le Conseil des Etats améliore la transparence des prix du réseau et incorpore un élément de comparaison des coûts dans le projet.

Zurich, le 22 septembre 2005

Pour toute question :

Urs Näf, economiesuisse, 076 330 25 56